cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

# CQP Electricien du spectacle [1]

## Les points forts du CQP

Une **certification de niveau 4** créé en 2019 par le milieu professionnel et délivré par la CPNEF-SV, qui permet de reconnaître le métier.

Le CQP est enregistré au RNCP de France compétences (fiche RNCP 37848)

De **réels débouchés** : le métier recrute et le CQP est demandé par les entreprises de prestation techniques et les entrepreneurs de spectacles vivants (notamment exploitants de lieux)

De **nombreux secteurs d'emplois** : spectacle vivant, événementiel, parcs de loisirs et d'attractions.

## En pratique

***Retrouvez ici le référentiel métier électricien du spectacle*** [2]

### Le métier

L'électricien du spectacle intervient pour réaliser l'installation, l'exploitation et le démontage d'une distribution électrique, dans les règles de l'art et de sécurité des personnes et des biens. Il veuille à fournir une distribution électrique aux autres corps de métiers intervenants (équipes lumière, son, plateau, rigging, vidéo...). Il exerce dans des lieux de spectacle, de manifestations culturelles et événementiels, fixes ou non fixes, déjà équipés ou non équipés, intérieurs ou extérieurs. Il tient compte de la nature temporaire et mobile de l'exploitation, liée à la durée du projet artistique et aux tournées.

### Le CQP menant au métier

Le Certificat de qualification professionnelle (CQP) d'électricien du spectacle vivant est la seule certification préparant à ce métier. Elle est délivré par la CPNEF-SV et préparée dans un organisme habilité, par la voie de la formation ou par la VAE (validation des acquis de l'expérience).

### Les compétences validées par le CQP

Le CQP  d'électricien du spectacle est composé de deux blocs de compétences :

Bloc n°1 : préparer, organiser, installer et démonter une distribution électrique de spectacle.
Bloc n°2 : exploiter, contrôler et maintenir une distribution électrique de spectacle.

Les deux blocs de compétences doivent être obtenus afin que le CQP soit délivré, mais ils peuvent être suivis et validés de façon modulaire (indépendamment dans le temps).

## Modalités d'accès au CQP

**Par la formation** : cursus modulaire d'environ 240 heures dans un organisme habilité :

CFPTS (Bagnolet)
Prolive Formation (Wallers / Lilles)
Rig'Up Formation (Coueron / Nantes)
STAFF (Carquefou / Nantes)

**Par la VAE** (Validation des acquis de l'expérience) : dépôt d'une demande sur la **plate forme France VAE** [3]

Cette voie concerne les électriciens du spectacle expérimentés qui souhaiteront faire reconnaître leur qualification.

## Les prérequis exigés

Etre détenteur d'un avis favorable après formation pour les habilitations électriques B1V, BR, BE manœuvre, H0
Et :
- Soit posséder une certification professionnelle en électricité a minima de niveau V (CAP, titre professionnel...).
- Soit justifier d'une expérience professionnelle en électricité, dans le champ du spectacle ou en dehors, qui dans ce cas sera vérifiée par un test.

## Bilan des sessions et insertion professionnelle

De 2019 à décembre 2025 : 78 personnes ont préparé le CQP (71 hommes et 7 femmes)
64 personnes l'obtenu. Taux de réussite : 82%.

Les titulaires du CQP exercent en tant que salariés permanents (CDI ou CDD) ou en tant que salariés intermittents (CDD d'usage) pour des employeurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, du loisirs, de l'événementiel.
Avec l'expérience et des compléments de formation, ils peuvent évoluer vers les métiers de chef électricien, technicien lumière, technicien de plateau...

Taux d'insertion : information à suivre

## Vidéos et témoignages

"**Pas d'elec, pas de show !** [4]" Huges, électricien du spectacle et régisseur lumière. Une vidéo de ProLive Formation

## Enregistrement au RNCP

Le CQP Electricien du spectacle est certification enregistrée au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de France compétences
**Fiche numéro : RNCP 37848**
**Décision de d'enregistrement 19/07/2023**
**Date d'échéance : 19/07/2028**
**Voir la fiche** [5]

Ce CQP a été créé par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant, avec le soutien et le financement de l'AFDAS.

**URL source:** https://www.cpnefsv.org/formations-agreees/cqp-certificats-qualification/cqp-electricien-spectacle

**Liens**
[1] https://www.cpnefsv.org/formations-agreees/cqp-certificats-qualification/cqp-electricien-spectacle
[2] http://www.cpnefsv.org/node/248
[3] https://vae.gouv.fr/
[4] https://youtu.be/t5qPNBkXU2g?si=8_gGMkZS9v86AbD0
[5] https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37848/